



La solidarité internationale dans un monde en crise

Position du CRID à l'occasion des élections législatives 2012

Lors de l'élection présidentielle, une majorité de Français a choisi l'alternance. Le choix s'est donc porté sur celui des deux projets politiques qui annonce vouloir engager notre pays dans la voie de la justice fiscale et de la redistribution plus équitable des richesses, de la volonté de remettre les banques au service de l'économie et non de la spéculation, du refus de toute discrimination, de la rupture avec la FrançAfrique, de l'accroissement de l'aide aux pays en développement notamment dans un cadre multilatéral rénové, du respect des acteurs de la société civile.

Les associations membres du CRID se retrouvent dans ces orientations, et seront attentives à leur mise en œuvre.

Mais auparavant, un petit retour vers le passé s'impose. Nous sommes très préoccupés des sujets qui ont fait l'essentiel des débats entre les deux tours de la présidentielle. Ce vent mauvais, nous l'avions décrit dans le texte d'appel de l'initiative qui a voulu fédérer toutes nos énergies : « Libérons les élections » :

« Depuis de trop longues années, les principes de respect de l'altérité et de solidarité sont régulièrement sapés au profit d'un discours qui fait du tout sécuritaire et de la concurrence de tous contre tous le fondement de toute richesse et de la crainte de l'autre le fondement de la vie sociale. »

Nous craignons pour les élections législatives que les mêmes clivages simplificateurs, les mêmes clichés stigmatisant, les mêmes solutions d'exclusion ne soient à nouveau utilisés par certains candidats, dans un contexte de crise qui les rend facilement audibles...

Nous persistons à penser que ce registre n'est pas bon pour la démocratie.

« Citoyens en actes, nous ne nous résignons pas à cette conception mortifère des rapports entre les êtres humains. Nous n'acceptons pas que la concurrence soit le seul horizon de nos vies. Nous ne voulons pas que le chacun pour soi détruise la noblesse de l'engagement collectif, pas plus que nous n'acceptons que l'action publique ne se réduise à des mesures sécuritaires ou à l'accentuation des inégalités de revenus et de positions sociales. »

Nous sommes également très inquiets de la quasi-disparition dans le débat public des questions de politique étrangère et de coopération internationale, au-delà des sujets réducteurs et anxiogènes des politiques d'austérité en Europe, sans parler de l'absence quasi totale de la question pourtant essentielle de la transition vers une société écologiquement et socialement viable. Quant à l'enjeu des migrations internationales, il est malheureusement toujours ramené à la « gestion des flux migratoires ».

Nous constatons ainsi que les notions constitutives de la *solidarité internationale* n'ont quasiment pas existé dans la campagne présidentielle et son traitement médiatique.

Nous ne pouvons laisser perdurer une aussi regrettable absence.

A l'occasion des élections législatives, le CRID et ses associations membres veulent mettre en lumière les principes et les solutions qu'ils souhaitent voir mis en œuvre par le futur gouvernement et par sa majorité parlementaire, pour sortir de la crise multiforme dans laquelle nous nous situons, en France, en Europe et dans le monde.

S'inscrire dans la multipolarisation du monde et les nouveaux équilibres géopolitiques.

Alors que sa puissance économique s'est amoindrie, la France voit s'étioler sa puissance symbolique et géopolitique au plan mondial. Sa prétention à influencer la marche du monde est dépassée. La domination des uns laisse la place à une multipolarisation géopolitique, autant source de conflits que d'opportunités d'émancipation politique, d'autonomie économique ou de partage de responsabilité dans les processus multilatéraux.

La nouvelle politique de la France, dans un cadre multipolaire, doit comporter un changement des objectifs de politique extérieure. Il faut stopper la chimère du maintien du « rang » de grande puissance, pour inscrire la France dans des dynamiques coopératives en Europe et dans le monde. Ces nouvelles coopérations n'ont de sens qu'au sein d'espaces multilatéraux qui disposent seuls de la légitimité pour engager une réforme des organes de gouvernance du monde, résoudre les conflits (l'ONU plutôt que l'OTAN ou le couple G8/G20), respecter les engagements multinationaux déjà pris (climat, Objectifs du Millénaire pour le Développement), faire progresser les méthodes et les instruments du droit international (PIDESC et son protocole facultatif, charte sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille, ...).

La lutte pour la dénucléarisation militaire et la régulation du commerce international des armes sont deux exemples de sujets où les avancées juridiques sont indispensables à la création d'un environnement pacifique nécessaire à la satisfaction des besoins fondamentaux. Des processus existent (conférence d'examen du Traité de non prolifération nucléaire de 2010, projet à l'ONU d'une convention d'élimination des armes nucléaires), que la France devrait activement soutenir. De plus, en raison de l'importance de son industrie de l'armement, la France est peu active en matière de désarmement. Un changement dans la politique actuelle de défense s'impose pourtant devant la dissémination des armes et la multiplication des conflits qui échappent au contrôle démocratique. Un assèchement de ce commerce mondial des armes permettrait le redéploiement de ressources gigantesques, une transparence de ces marchés les rendrait moins attractifs pour la mafia et les systèmes de corruption et favoriserait l'application des résolutions d'embargo visant les régimes oppresseurs.

Retrouver les leviers de l'action publique au service de la justice sociale et des droits.

La politique n'a pas de sens si elle permet d'exonérer les acteurs les plus puissants de leurs responsabilités dans la crise, au détriment de la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Or il n'y a pas de solution si les moyens de l'action publique dépendent de la volatilité des marchés et de l'aveuglement de la finance. La sortie de la logique actuelle d'endettement et de « libre concurrence », au nom desquels se fait encore aujourd'hui la course au moins-disant social et écologique, est donc une condition à la relance de l'action publique. Elle passe par le contrôle démocratique et la responsabilisation réelle des acteurs financiers et économiques dominants (encadrement et régulation, taxation, outils publics de financement, création d'un cadre juridique adapté et normatif,...).

De nouvelles sources de financement de l'action publique, fondées sur l'équité, la régulation et la solidarité économique sont donc à rechercher : la taxation des activités les plus spéculatives et les plus polluantes – avant leur extinction... –, en est une majeure. Ainsi s'ouvrirait un vaste champ de coopération pour lutter contre les paradis fiscaux, contrer l'évasion fiscale, s'opposer à la corruption, mais aussi pour mobiliser les ressources domestiques

dans le cadre de politiques fiscales et budgétaires adaptées.

D'autres pratiques, bien plus exigeantes que les déclarations « volontaires » non contraignantes, doivent être exigées des acteurs financiers et économiques. Cela passera nécessairement par la définition d'un cadre juridique réglementaire, à différentes échelles européennes et mondiales, pour recréer un cercle vertueux de l'économie au service de l'Homme, de son bien vivre individuel et collectif.

Les Etats, avec les pouvoirs publics locaux, doivent soutenir les stratégies domestiques de lutte contre la pauvreté, en favorisant la capacité d'initiative des populations et leur maîtrise des moyens de subsistance sur les territoires où elles vivent.

Dès lors, l'aide publique au développement doit nécessairement être repensée au service de véritables accords de partenariat qui permettent de soutenir des stratégies domestiques de lutte contre la pauvreté et la satisfaction de besoins fondamentaux (égalité, accès à la santé, éducation, alimentation, logement et travail décent, environnement sain...). En cohérence, la France doit œuvrer au changement de logique actuelle des règles du commerce mondial pour qu'elles intègrent la notion de biens communs, autorisent largement la régulation des marchés, posent des alternatives à la privatisation et à la financiarisation des ressources naturelles.

Promouvoir la justice environnementale et le changement des modes de vie.

Les négociations sur le changement climatique peinent à produire des effets en raison des promesses non tenues par les pays occidentaux et de leur refus de reconnaître leur responsabilité historique dans la situation actuelle. Cette brèche est utilisée par les pays émergents pour ne pas s'engager autant qu'il serait nécessaire dans un accord contraignant. Les conséquences en seront d'abord subies par les populations vulnérables, mais les tensions s'étendront rapidement à toute la planète. La France et l'Europe doivent faire le choix de la justice environnementale et de l'exemplarité en assumant les engagements internationaux déjà pris, en poursuivant les politiques domestiques de contraction du réchauffement global et en construisant une société post-carbone.

Ce choix de justice concerne également les atteintes à l'environnement et aux droits de l'Homme générés par l'exploitation des ressources naturelles par les acteurs multinationaux. Les dispositifs de contrôle de la responsabilité, de prévention des risques et de financement des compensations sont inexistantes dans les régions les plus pauvres de la planète, qui sont également souvent les plus riches en ressources. C'est dans les pays dont sont issues ces multinationales que le droit doit pouvoir s'exercer, appuyé sur des normes, des évaluations indépendantes, et la possibilité pour les victimes de demander réparation devant une juridiction compétente.

Par ailleurs, le modèle actuel de production-consommation des ressources naturelles est fondé sur des principes erronés ou fortement mis en cause par les scientifiques et les acteurs de la société civile, qu'il s'agisse du stock inépuisable de ressources, de l'efficacité du marché pour permettre la satisfaction des besoins, de l'existence de technologies vertes pour pallier la rareté de certaines ressources, du coût négligeable des transports, du consumérisme ou de l'obsolescence programmée des biens... De plus, les dégâts provoqués par ce modèle et leurs réparations ne sont pas assumés par ceux qui les provoquent mais sont à la charge de la collectivité. Le changement de paradigme est imposé par les limites de la planète et par le niveau d'inégalités atteint dans le monde. Cette transition vers des sociétés socialement justes et écologiquement durables nécessite des changements profonds dans les outils conceptuels, les modes de production et les habitudes de consommation, dont les opinions publiques, malgré l'urgence et l'accélération de la dégradation, ne mesurent pas encore l'ampleur et que les décideurs tardent à initier.

Soutenir l'existence d'une solidarité citoyenne, du local au global, et l'exprimer avec les migrants.

De la même façon que, pour le CRID et ses membres, la solidarité internationale n'est pas un supplément d'âme mais un mode d'action pertinent et choisi pour construire le « bien vivre ensemble » sur la planète, une politique de coopération internationale doit être assumée devant les citoyens comme le moyen de réussir les transformations économiques, sociales, démocratiques et écologiques à l'échelle du monde.

A l'instar de la participation populaire dans le développement local, l'implication du « citoyen du monde », actif et conscient, est une condition indispensable à la solidarité internationale.

Pour associer le citoyen à ces politiques, nous considérons qu'il faut développer la capacité à déchiffrer la complexité des problèmes, susciter le changement de regard sur l'autre, valoriser les réussites des solidarités, des initiatives collectives et des coopérations, inciter à la recherche de solutions et à l'action. Oser cette pédagogie, dans l'éducation formelle et informelle, dans les médias et les espaces d'expression publique est une responsabilité de tous les acteurs.

Parce qu'elles et ils sont les éléments sensibles de cette (re)connaissance entre personnes égales, les migrants sont l'un des vecteurs principaux de la compréhension de la diversité et de la richesse du monde. La liberté de circulation doit s'exercer quel que soit le pays de départ, le pays de transit ou le pays d'arrivée du voyageur, du migrant. Or cette liberté de circulation est mise à rude épreuve en Europe et dans les pays limitrophes ou de passage. Le durcissement des règles et des consignes sécuritaires crée les conditions de l'entrée irrégulière, autorise l'arbitraire administratif et policier, fabrique dans l'opinion l'amalgame entre étranger et délinquant, oblige les migrants à des parcours dangereux au cours desquels nombreux trouvent la mort. Cette situation n'est pas compatible avec l'universalité des droits humains et avec la construction de liens entre les sociétés, basés sur le respect et la dignité des personnes. Pour le CRID et ses associations le changement de regard sur les migrants permet aussi de les voir autrement que comme un danger venu d'ailleurs.

Engagés dans la compréhension du monde, le CRID et ses associations membres attendent que l'on construise des ponts, pas des murs. Ils attendent des pouvoirs publics qu'ils soient acteurs et pionniers dans les transitions à engager, qu'ils facilitent et même suscitent une pleine et entière implication citoyenne dans ces enjeux.



Membres du CRID : 4D, Accueil Paysan, ADER, AGTER, Aide et Action, Aide Odontologique Internationale (AOI), Aide Médicale Missionnaire (AMM), ASFODEVH, ASPAL, CARI, CCFD – Terre Solidaire, Cimade, Eau Vive, Electriciens sans Frontières, Emmaüs International, Enda Europe, Fédération Artisans du Monde, Fian France, Fondation Abbé Pierre, Fondation Sciences Citoyennes, France – Amérique Latine (FAL), France Libertés, Frères des Hommes, GRDR, Greenpeace, IDD, IFAID, Ingénieurs sans Frontières, IPAM, Juristes Solidarités, Les Amis de la Terre France, Les Petits Débrouillards, Ligue des Droits de l'Homme, MADERA, Max Havelaar France, Mouvement de la Paix, Oxfam France, Peuple et Culture, Peuples Solidaires, Réseau Foi et Justice Afrique – Europe, REcit, RITIMO, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique, Secours Populaire Français, Sherpa, Solidarité, Survie, Syfia International, Terre des Hommes France, Tradition pour Demain, UJFP, VECAM